



ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU JOURNAL LE PAYS. — On exécute à ces ateliers toute espèce d'impressions...

LE PAYS.

MONTREAL: Samedi, 12 Juillet 1862.

L'affaire Vézina.

Il est amusant en vérité, de voir des journaux qui défendent, avec un si complet entêtement, un ministère qui a renvoyé du service public un grand nombre d'employés utiles et irréprochables...

respectable Et qui nous occupe, nous allons passer à quelque chose de moins reposant.

"Il n'y a qu'en ce pays, dit M. Cauchon, où l'on permette impunément de pareilles choses à un journaliste."

Voilà donc une phrase de seize mots où l'on découvre trois fautes de français. Nous soupçonnons, réellement que M. Cauchon a beaucoup plus étudié l'art de grappiller que l'art d'écrire.

Commission Seigneuriale.

Cour de Revision, 11 juillet 1862. Présents: Henry Judah, S. Lelièvre et Cyrille de Lagrave, Ecrs., Commissaires.

Seigneurie de Soulanges, Hon. M. de Beaujeu, Appelant. Ledit: Dans cette Seigneurie, comme dans celle de la Nouvelle-Longueuil, le seigneur a réclamé certaines indemnités qui ont été rejetées par le commissaire de première instance...

Nous informons maintenant le grand écrivain: 1° Que nous n'avons seulement pas dit que Messieurs Alexander, Ross, Skead, Seymour et Duchesne n'ont pas partie du comité, mais nous avons très explicitement dit qu'ils avaient approuvé le rapport, et qu'ils en étaient responsables exactement au même degré que M.M. Moore et Dessaulles.

Parmi ces instruments, la charrue combinée, "bouleveuseur du sol et herse", inventée par Sovereign de Simcoe, a produit une grande sensation. Cette machine labour et sème simultanément...

Les outils de ce département sont très estimés et surpassent la plupart des autres qui se trouvent dans l'édifice. Le magnifique modèle de l'un des chars du Great Western railway (canadien) montrant l'excellent système au moyen duquel on en fait pour la nuit, un dortoir...

Nouvelle Longueuil.—Hon. M. de Beaujeu, appelant. —Banalité. Le jugement de première instance n'accorde aucune indemnité. Cette cour accorde une somme annuelle de £250.

ton, New-York et Boston seront encombrées de ces victimes du climat. Chicago, se trouve considérablement au nord-ouest de Richmond et par conséquent sous une latitude où la température est beaucoup moins élevée qu'au théâtre principal de la guerre, possédant un atmosphère insupportable.

On écrit d'Utopia à la Revue de l'Ouest, en date du 21 juin 1862: "Dimanche dernier, dans la matinée, je vis quelques hommes du village de Tioga passer dans le bois, près de ma cabane. L'un d'eux vint à moi et me dit qu'on était à la recherche d'un enfant...

Le département minéral du Canada offre différents minerais, fer et autres; aussi des marbres très propres à la statuaire en plein air, et surtout du mica qui pour la transparence et la grandeur des échantillons surpasse tout ce qu'on a encore vu en Angleterre...

midi et le gros bourdon a sonné en signe de réjouissance pour la venue de cet enfant dans l'une de nos plus éminentes familles canadiennes.

— Avant de quitter Rome, Sa Grandeur Mgr. de Tio, administrateur de l'Archidiocèse de Québec, a reçu de Sa Sainteté des lettres patentes lui conférant le titre de noble romain.

— Nous voyons pas nos journaux de Québec que sir E. P. Taché, membre du Conseil Législatif, a été créé par Sa Sainteté, Pie IX, commandeur de l'ordre de St.-Grégoire le Grand.

A New-York, un charroterier est tombé de sa voiture, étouffé par la chaleur, dans l'avenue B.

— Hier matin, un homme inconnu est tombé frappé d'un coup de soleil dans Broadway, en face de l'établissement de M. Stewart.

— Un moment où le monde savant, militaire et maritime, s'occupe de trouver le moyen de rendre les navires de guerre invulnérables, un industriel gendre d'inventeur, un système qui bouleverse complètement toutes les idées admises jusqu'à ce jour.

Occupons-nous donc un peu de lui. M. Vézina était clerc dans le bureau de M. Belleau. M. Belleau avait la main excellente pour placer avantageusement ceux qui lui touchaient de près ou de loin.

— Cens et Rentes. Un tableau contenant les changements faits au jugement de M. Dumas, accompagne le jugement de cette cour.

— Cens et Rentes. Même chose que pour Soulanges. Sur la demande de M. Doune, avocat des censitaires, la Cour ordonne que les titres et documents appartenant aux censitaires de la Nouvelle-Longueuil soient remis à J. P. Lanier, etc.

— Nous trouvons les détails suivants dans la correspondance de Londres du Montreal Herald, sur notre exposition canadienne.

— Nous apprenons, par le Journal de Québec, que nous nous mèlons d'écrire, croyant le savoir, mais que nous n'avons pas le premier mot de ce dont nous nous mèlons de parler; que nous sommes ignorant ou calomnieux, et surtout que nous nous sentons écartés par les preuves du Journal: que chez nous l'ignorance et l'audace marchent de pair, que nous tombons de Pignorance dans la turpitude; enfin, que nous sommes un tout petit garçon en présence de cette grande individualité, de ce talent hors ligne, de cette probité exceptionnelle qui porte l'illustration appellative de Cauchon. Soit. Nous n'entrerons pas dans ces questions de supériorité relative, et nous laisserons volontiers M. Cauchon croire qu'il est le premier talent du pays.

M. Cauchon a tellement perli son équilibre moral que s'il n'y prend garde il va devenir un sujet favori d'arnassement pour le public. Il est permis de se fâcher mais on devrait au moins s'abstenir d'ouïr de colère. M. Cauchon nous pèche la politesse avec les phrases que nous lisons viennent de lire.

1° Que nous n'avons seulement pas dit que Messieurs Alexander, Ross, Skead, Seymour et Duchesne n'ont pas partie du comité, mais nous avons très explicitement dit qu'ils avaient approuvé le rapport, et qu'ils en étaient responsables exactement au même degré que M.M. Moore et Dessaulles.

2° Qu'il est faux que M. Moore ait refusé de donner des copies imprimées des témoignages aux membres du comité. M. Cauchon sait parfaitement qu'il n'avait pas ce droit, et nous l'informons aussi que les membres du comité ne lui ont pas permis de faire le faux. Voilà une bourde un peu indigne d'un si grand écrivain et d'un si grand esprit que le Cauchon qui nous occupe.

3° Que si le Conseil, unanimement, a reçu si légèrement le rapport du comité, M. Cauchon n'écrit nullement M. Dessaulles en lui rappelant une décision d'un simple majorité de ce même Conseil, que plusieurs de ceux qui l'ont donné avaient, aujourd'hui, été complètement inspirés par l'esprit de parti.

4° Que comme M. Cauchon ne nie pas avoir répondu qu'il ne se rappelle pas, nous ne pouvons que lui dire: "qu'enfin le moyen de ne pas être surpris était de dire honnêtement la vérité, c'est que M. Cauchon fait un peu trop rarement. M. Cauchon a voulu faire de la finesse en répondant qu'il ne se rappelle pas, et cette finesse tourne contre lui. M. Cauchon serait-il aussi furtif sur la finesse que sur les bonnes manières?"

5° Que M. Dessaulles ne pouvait être intéressé à soustraire les réponses aux questions que M. Cauchon prétend avoir eu pour but de la surprise. M. Dessaulles était au contraire intéressé à conserver les réponses pour que le public pût juger si l'on avait été surpris. Le seul intéressé à faire disparaître le "je ne me rappelle pas" était M. Cauchon.

6° Que s'il est humiliant de nous répondre, nous sommes d'avis qu'il est encore bien plus humiliant de mettre la main dans le coffre public pour en tirer \$200,000 sans autorisation de la législature.

7° Qu'enfin M. Cauchon a publié d'expliquer comment il se faisait qu'une maison de moindre dimension et sans ornementation aucune ait pu coûter \$72,000 de plus qu'une maison beaucoup plus grande. La petite coûte en tout \$88,000 la grande 16,000 en tout. Les réparations seules sur la petite maison se montent à plus du double du coût de la grande. M. Cauchon qui vise à l'universalité, qui est écrivain, philosophe, poète, orateur, mime, (et quel mime!) (1) ingénieur, architecte, artiste, juge inflexible des tableaux des grands maîtres, voire même amateur de bric à brac, dont il possède une énorme collection, voudrait-il bien nous expliquer cela?

Avec ces quelques remarques nous laissons M. Cauchon humer avec délices l'encens qu'il se brûle avec tant de complaisance sur le nez. Nous sommes avis de lire les compliments bouffés qu'il s'adresse avec tant de sérieux et nous lui dirons: AU REVOIR, OHER ILUSTRE, APRES LES ENQUÊTES.

(1) Nous lisons au sujet de son nez qu'il a des moments où il se frotte l'œil d'huile avec une assiette usée de pose et d'expression. C'est très dégoûtant, mais c'est très vrai.

Le télégraphe doit vous tenir au courant des événements qui se passent sur le Mississippi, cependant je dois vous dire qu'il en s'attend, d'un moment à l'autre, à la chute de Vicksburg, qui se trouve serrée de près par les canonniers fédéraux. Le 4 de juillet a été célébré ici avec beaucoup d'entrain, je n'ai jamais vu au Canada aucune fête nationale qui put supporter, sous aucun rapport, la comparaison avec cette célébration du 4 juillet à Chicago.

Le département de la guerre s'est décidé à faire l'échange général des prisonniers. Le bombardement de Vicksburg se poursuit par la flottille des mortiers mouillée aux deux extrémités de la ville. Une lettre adressée au World rapporte que le commodore Ferragut avait été blessé à la tête, mais non pas d'une manière dangereuse.

Correspondance Américaine. Chicago, 7 juillet. Le télégraphe doit vous tenir au courant des événements qui se passent sur le Mississippi, cependant je dois vous dire qu'il en s'attend, d'un moment à l'autre, à la chute de Vicksburg, qui se trouve serrée de près par les canonniers fédéraux.

Le département de la guerre s'est décidé à faire l'échange général des prisonniers. Le bombardement de Vicksburg se poursuit par la flottille des mortiers mouillée aux deux extrémités de la ville. Une lettre adressée au World rapporte que le commodore Ferragut avait été blessé à la tête, mais non pas d'une manière dangereuse.

Correspondance Américaine. Chicago, 7 juillet. Le télégraphe doit vous tenir au courant des événements qui se passent sur le Mississippi, cependant je dois vous dire qu'il en s'attend, d'un moment à l'autre, à la chute de Vicksburg, qui se trouve serrée de près par les canonniers fédéraux.

Le télégraphe doit vous tenir au courant des événements qui se passent sur le Mississippi, cependant je dois vous dire qu'il en s'attend, d'un moment à l'autre, à la chute de Vicksburg, qui se trouve serrée de près par les canonniers fédéraux.

— Thomas Crozier, l'artilleur accusé du meurtre du sergent Bewley, a été, mardi, écroué à la prison de Québec en attendant que son procès s'instruise. On dit qu'il conserve encore cet air calme et froid qui ne l'a pas abandonné depuis cette affaire.

LA CHALEUR A NEW-YORK. — Le mois de juillet a débuté par une température torride; la journée de lundi surtout a été accablante; celle de mardi a été tempérée par une brise, reste de l'orage à l'eau de rose de la soirée précédente. Le thermomètre court de 80 à 90 degrés, suivant l'heure; il passe de temps en temps une pointe à 91, et même tout près de 92, comme les consolidés anglais. C'est le moment où le feu et l'eau s'entendent pour noyer et foudroyer l'espèce humaine. Les journaux sont pleins de baigneurs qui meurent les pieds pris par des herbes ou des crampe, et de promeneurs frappés à la tête de coups de foudre ou de coups de soleil.

— Hier soir nous serions la main à notre ami M. Médéric Lanctôt quelques instants avant le départ pour Québec du vapeur de la maille royale, M. Lanctôt, en compagnie de M. Ossaye, dont s'embarquerait aujourd'hui à midi à bord de l'Anglo-Saxon en partance pour Liverpool. M. Lanctôt se propose de voyager dans les principales parties de l'Europe et revenir dans quelques mois. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son compagnon, qui va revoir sa famille en France, une heureuse traversée, et tons les délices qu'offre un voyage entrepris dans un but d'instruction et d'agrément.

DÉPART POUR L'EUROPE. — M. O. Favreau, fils, est parti pour Québec, où il s'est embarqué mercredi à bord du steamer St. André en route pour l'Europe. Il voyage pour sa santé. Nous souhaitons à notre jeune compatriote un heureux voyage et un prompt retour à la santé.

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

— Nous apprenons que lady Louis Hypolite Lafontaine a mis au monde un fils. Le baptême a eu lieu hier après-

Table with 2 columns: BANQUES and COTE DES ACTIOZ. Lists various banks and their stock prices.

Table with 2 columns: CHANGÉ and PRIX DES MARCHÉS DE MONTREAL. Lists exchange rates and market prices.



VENTES. Vente par Autorité de Justice.

CRONT VENDUS, PAR AUTORITE DE Justice, au plus haut et dernier enchérisseur... LUNDI, le VINGT-DEUX JUILLET...

A VENDRE, A DES CONDITIONS LIBERALES.

UNE MAGNIFIQUE MAISON EN briques à trois étages, située sur la rue Campeau.

A VENDRE OU A LOUER.

UNE SUPERBE ET BONNE TERRE SITUÉE au nord-est de la Rivière à la Grasse, dans le village de Rigaud...

A VENDRE

PLUSIEURS LOTS A BATIR SITES SUR le Côté Nord du Carré Viger, ainsi que sur la Rue Berri.

BON PAPIER COMMERCIAL NEGOCIE.

MINES D'ACTON ! A VENDRE Près des Célébres, MINES D'ACTON.

UN LOT A CHOISIR, APRÈS QUEL'HON. U. L. V. Scotte et John Fraser, écuyer, ont choisi chacun un LOT sur les Nos. 293 et 294 du No. 19, les Nos. 21, 22, 23, 27 et 29 du No. 28.

Livres de Prières, ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET

Melilleur Marché. Chez J. B. ROLLAND ET FILS.

Livres d'Histoire ET DE LITTÉRATURE, NOUVELEMENT REÇUS

Chez J. B. ROLLAND ET FILS.

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES

En vente chez J. B. ROLLAND ET FILS.

Portrait Photographié DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR LORD MONCK.

En vente chez J. B. ROLLAND ET FILS.

Instituteur demandé

ON A BESOIN POUR LA PAROISSE DE St. Joseph de Soulanges, Comté de Soulanges, d'un Instituteur et d'un aide pour l'enseignement primaire pour enseigner en la concession St. Louis en la dite paroisse de Soulanges, munis de certificats du bureau des examinateurs et de moralités, avec un salaire de cent-cinquante francs par an, s'adresser franc de port à M. Léonide Lévesque, commissaire d'école, ou au sous-secrétaire, St. Joseph de Soulanges ce 24 juin 1862. 67

LA MEILLEURE HUILE DE Charbon de Montréal GARANTIE NON-EXPLOSIVE.

DEPOT D'HUILE DE CHARBON ET DE LAMPES, 91, Grande rue St.-Laurent.

BENNETT ET BOWERBANK

ANNONCEMENT RESPECTUEMENT aux habitants de Montréal, qu'ils vendent la meilleure Huile que l'on peut se procurer dans le marché, et qu'ils peuvent défier toute compétition. On sollicite UN ESSAI, ayant la certitude que l'acheteur sera satisfait. LES BONS POUR MOULIN à AÉRIE DE VIN, ainsi qu'un grand assortiment de LANTERNES à gaz et à huile, avec célérité et à des conditions libérales. Remarque: Adresse. No. 91, GRANDE RUE ST.-LAURENT. BENNETT ET BOWERBANK. 27 mai. 66-67

AVIS DIVERS. AVIS.

LE SOUS-SIGNE DONNE AVIS A SES PROPRIETAIRES et au Public en général que Joseph Lacroix n'est plus à son service depuis le 30 juin.

MEPHERSON LE MOINE, Notaire, No. 141 rue Craig-Montréal, 1er juillet. 61-62

AVIS.

LE SOUS-SIGNE, AMABLE ARCHAMBAULT, Notaire, a ouvert son Bureau, comme Notaire, au No. 24, rue St.-Vincent, bureaux d'office de 9 à 5 heures p. m.

AUX PROPRIETAIRES DE MOULINS, MANUFACTURES, ETC.

E. N. Lacroix et frère, INGENIEURS ET CONSTRUCTEURS, 233 Rue St.-Catherine, Montréal, Patentes de Sa Majesté, le 10 Avril 1855, pour une nouvelle ROUE HYDROLIQUE, nommée TURBINES A HELICES.

PHARMACIE

Apothecaries' Hall, CATHEDRAL BLOCK.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855 A PARIS.

Médaille de 1ère Classe. MÉDAILLE D'ARGENT ACCOÛDÉE A M. M. William Lyman et Cie, Montréal, par le Gouvernement de France.

LA GRAINE DE TREFFLE ROUGE

Successus, LYMAN, CLARE ET CIE, 226 Rue St.-Paul. 17 avril. 40

GRAINE DE TREFFLE.

ROUGE DU CANADA OUEST De Rawdon ou Canada du Nord Rouge de Hollande Blanc.

FELIX D. RENAUD,

(Ancien commis de J. G. Sims, éc.) CLOS DE BOIS DE SCIAGE, Coin des Rues Craig et Amherst MONTREAL.

M. F. D. R. VENANT D'OUVERTEUR

BOIS DE SCIAGE à la place ci-dessus, invite ses amis et le public à venir visiter son Nouvel Etablissement: il espère par son zèle et son exactitude, mériter une bonne part du patronage public.

LES SOUS-SIGNE AYANT PRIS DES ARRANGEMENTS

avec une Assurance de première classe, assurera contre le Feu à la compagnie particulièrement à des prix réduits. ALEX. MOUSSEAU, No. 19, rue St.-François-Xavier. 3 avril. 33

LES SOUS-SIGNE SE SONT ASSOCIÉS

comme Auteurs et Propriétaires sous le nom de DRUMMOND ET BELANGER. LEWIS T. DRUMMOND, L. BELANGER. No. 34, Petite rue St.-Jacques. Montréal, 17 déc. 1859. 66-67

E. OORION ET FRERE,

ONT OUVERT UNE MANUFACTURE DE BALANES à Plate-forme et pour comptoirs et aussi un atelier d'OUVRIERS MACHINISTES. Ils fabriquent des Balances en Fer, Coutelettes en Fer, Ouvrages en Fer pour bâtisses, Dalles en tôle, etc. Ils réparent aussi toutes sortes de Balances, Moulins à café et à épices, dalles en tôle et en zinc, et conducteurs, etc. Toutes commandes seront promptement exécutées. 30, Rue St.-Gabriel, 30, (En face de Evans et Evans.) MONTREAL. 12 juin. 66-67

MAISON FRANÇAISE A NEW-YORK.

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD, TENU PAR A. LIGIER, 36 ET 38, HOUSTON STREET, (à un bloc de Broadway) NEW-YORK.

CET EXCELLENT HOTEL ENTIEREMENT remis à neuf

est situé à la porte des principales théâtres, salles de concerts, jardins publics, etc., et à proximité des chemins de fer et des bateaux à vapeur. Cette maison est particulièrement recommandée pour les familles et les voyageurs carmagnans qui y ont déjà séjourné. PRIX: — La Chambre seule, 50 cents par jour. — Chambre et pension à la table d'hôte, \$1.50 par jour. Diminution notable pour les pensionnaires de la semaine. N. B. — Un excellent restaurant est attaché à l'établissement. Restaurant à la carte. — Table d'hôte à 5. Salon de réception. — Salle de billard. SOIXANTE PIÈCES MEUBLES. APPARTEMENTS POUR FAMILLES ET MESSIEURS. On parle Français, Anglais, Italien et Espagnol. A. LIGIER. 1er juillet. 68

ASSURANCES ASSURANCE UNITY

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DE LONDRES. Avec lequel est amalgamé le Bureau de l'ÉQUITABLE. CAPITAL £2,000,000 sterling. Fonds déposés en Canada \$50,000.

BRANCHE DU CANADA: Bureau, No. 11, Grande rue St.-Jacques.

Directeurs du Département du Feu: J. FROTHINGHAM, éc., B. HOLMES, éc., W. LAROCQUE, éc., W. LUNN, éc., J. TORRANCE, éc.

TOUTES SORTES D'AFFAIRES DE L'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU seront faites aux termes les plus modérés, le Capital étant très élevé et offrant une grande sûreté aux tenanciers de Police.

SOCIÉTÉ "UNITY," D'ASSURANCE SUR LA VIE.

LES PERSONNES, DONT LES VIES SONT assurées par cette Société, sont informées qu'une prime "extra" sera chargée à ceux qui s'engagent dans les Corps de Milices ou de Volontaires pour le service en Canada et que toute "police" sera payée en entier dans le cas où la mort serait la conséquence de ces services. C. A. BRAULT, W. P. REYNOLDS, Assistant-Agent, Géant A. B. N. No. 11, Grande rue St.-Jacques, Montréal, 21 janvier 1861. 3

PHARMACIE

Apothecaries' Hall, CATHEDRAL BLOCK.

POISON DE DOUGHTY POUR LES PUNAISES, le seul exterminateur infallible, en bouteilles, avec directions pour s'en servir, 30 sous.

Aux HÔTELIERS ET MAITRES DE PENSIONS. — Le Poison de Doughty est le seul exterminateur infallible. Agents pour le Canada, LAMPLOUGH ET CAMPBELL, Apothecaries' Hall.

LES PUNAISES NE L'APPROCHENT PAS. Le célèbre Poison de Doughty pour les PUNAISES, en bouteilles, avec directions pour s'en servir, 30 sous.

LAMPLOUGH ET CAMPBELL, Apothecaries' Hall, Cathedral Block. 1er juillet. 68.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855 A PARIS.

Médaille de 1ère Classe. MÉDAILLE D'ARGENT ACCOÛDÉE A M. M. William Lyman et Cie, Montréal, par le Gouvernement de France.

LA GRAINE DE TREFFLE ROUGE

Successus, LYMAN, CLARE ET CIE, 226 Rue St.-Paul. 17 avril. 40

GRAINE DE TREFFLE.

ROUGE DU CANADA OUEST De Rawdon ou Canada du Nord Rouge de Hollande Blanc.

Graine de Mil ou Graine d'Herbe de Cierds. LYMAN, CLARE ET CIE, 226 Rue St.-Paul. 17 avril. 40

FELIX D. RENAUD,

(Ancien commis de J. G. Sims, éc.) CLOS DE BOIS DE SCIAGE, Coin des Rues Craig et Amherst MONTREAL.

M. F. D. R. VENANT D'OUVERTEUR

BOIS DE SCIAGE à la place ci-dessus, invite ses amis et le public à venir visiter son Nouvel Etablissement: il espère par son zèle et son exactitude, mériter une bonne part du patronage public.

LES SOUS-SIGNE AYANT PRIS DES ARRANGEMENTS

avec une Assurance de première classe, assurera contre le Feu à la compagnie particulièrement à des prix réduits. ALEX. MOUSSEAU, No. 19, rue St.-François-Xavier. 3 avril. 33

LES SOUS-SIGNE SE SONT ASSOCIÉS

comme Auteurs et Propriétaires sous le nom de DRUMMOND ET BELANGER. LEWIS T. DRUMMOND, L. BELANGER. No. 34, Petite rue St.-Jacques. Montréal, 17 déc. 1859. 66-67

E. OORION ET FRERE,

ONT OUVERT UNE MANUFACTURE DE BALANES à Plate-forme et pour comptoirs et aussi un atelier d'OUVRIERS MACHINISTES. Ils fabriquent des Balances en Fer, Coutelettes en Fer, Ouvrages en Fer pour bâtisses, Dalles en tôle, etc. Ils réparent aussi toutes sortes de Balances, Moulins à café et à épices, dalles en tôle et en zinc, et conducteurs, etc. Toutes commandes seront promptement exécutées. 30, Rue St.-Gabriel, 30, (En face de Evans et Evans.) MONTREAL. 12 juin. 66-67

MAISON FRANÇAISE A NEW-YORK.

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD, TENU PAR A. LIGIER, 36 ET 38, HOUSTON STREET, (à un bloc de Broadway) NEW-YORK.

ASSURANCES COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE

SUR LA VIE, DE LONDRES. 142 Strand, London.

LE BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE SUR LA VIE que les messieurs suivants sont constitués comme Bureau Local et Officiers de la Société à Montréal pour la Province du Canada: Bureau Local de Direction: BENJAMIN HOLMES, éc., président. THEODORE HART, éc., W. SACHE, éc.

Banquiers: Banque Molson. Références Médicales à Montréal: W. SUTHERLAND, éc., M. D. J. H. PELTIER, éc., M. D.

Agent général: ALEXANDER MOLSON, ECR.

Bureau central en Canada: No. 68, rue St.-François-Xavier, Montréal.

La Société ci-dessus a été fondée depuis environ un quart de siècle. Elle est incorporée par des Actes Spéciaux du Parlement et n'étant pas une compagnie Mutuelle, les détenteurs de Police ont un contentement aucune responsabilité malgré que les deux tiers des profits leur sont alloués tous les cinq ans. Son Capital est de \$2,500,000, réparties en 25,000 parts de \$100 chaque, dont 19,19 parts, représentant \$1,919,000 ont été prises. Sur ces parts un dépôt de \$20 par chaque part est payé et s'élève à \$384,380. Ce qui laisse dans les mains des propriétaires, \$1,534,620. Sommes actuelles en sus de \$74,845. Fonds total garantis, en sus des revenus, excédant \$350,000 par année. 2,646,740

Le système de rétribution de l'INTERNATIONALE offre des avantages qui ne se rencontrent dans aucune autre société: L'Assurance est payée par le paiement des primes, pendant toute la durée de la vie, et la balance, durant tout le temps que sa Police sera en force.

2. Si l'on paie les primes en entier, il peut en aucun temps emprunter la moitié de tout ce qu'il a payé antérieurement, sans pour cela affecter en aucune manière sa Police.

3. On n'a l'air de vouloir se désister de sa Police, une moitié des primes annuelles payés lui sera remise pour l'achat de celle-ci.

La Société a toujours réglé les réclamations d'une manière prompte et libérale, et elle a déjà payé au-delà de \$2,600,000.

Des fonds considérables ont été placés dans cette société dans les Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, où elle a fait un grand nombre d'affaires honorables; et les Directeurs à Montréal ont été autorisés à prêter des sommes sur des propriétés foncières, remboursables par versements, ou autrement dans trois ans.

J. B. M. Chipman, écuyer, notre ci-devant respectable agent, ayant résigné la charge, ALEX. MOLSON, écuyer, a été choisi comme son successeur, et le Bureau Central pour le Canada, a été transféré de la Banque, au No. 68, rue St.-François-Xavier, Montréal, où l'on devra à l'avenir adresser toutes les lettres.

Pour le Bureau des Directeurs, EDMOND SHEPPARD SYMÉ, Président de la Société. 1er mars. 66-67

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

DE LA CITE DE MONTREAL.

CETTE COMPAGNIE POPULAIRE ET BIEN PATRONÉE, continue d'assurer les Bâtisses, PUNES à TROIS mètres seulement par CENT LITRE, suivant le risque, POUR TROIS ANS. DIRECTEURS: M. BENJ. COMTE, Président, M. J. L. BAUDRY, G. L. ROLLAND, A. E. MONTMARQUET, A. LAPIERRE, ALEXIS DUBOIS, HUBERT PARE, FR. BENOIT, P. S. LETOURNEUX, Secrétaire. Montréal, 1er oct. 1861. 1CS

COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Incorporée par Acte du Parlement. ETABLIE EN 1825. CAPITAL—UN MILLION STERLING. (PLACE EN CANADA.....\$350,000.) CANADA, BUREAU PRINCIPAL, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

BUREAU DES DIRECTEURS. HUGH TAYLOR, éc., Avocat, R. D. COLLIS, éc., marchand, Conseillers Légaux, MM. BETHUNE et DUNKIN, Avocats, WM. FRASER, éc., M.D. SECRÉTAIRE POUR LE CANADA. A. DAVIDSON PARKER. Montréal, 10 avril. am-36

COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE CONTRE LE FEU

ET POUR LA FABRIQUE DE CAOUTCHOUC.

LES SOUS-SIGNE AYANT ACHETÉ LE Fonds des ci-devant propriétaires de la COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE pour la fabrication du Caoutchouc (British American Manufacturing Company) ont pris le contrôle complet des affaires de la compagnie depuis que M. Ashley Hibbard s'est retiré de l'administration. Ils ont le plaisir d'informer les personnes qui encourageaient la compagnie de leur patronage ainsi que les marchands d'articles en Caoutchouc qui se proposent de faire des améliorations qu'ils mettront à même de fabriquer des marchandises dans leur ligne qui, sous le rapport de la qualité, de la forme et du fini seront égales à ceux fabriqués dans aucune partie du monde. Afin de pouvoir opérer les changements nécessaires, les travaux seront interrompus pendant environ deux semaines; à l'expiration de ce délai ils espèrent pouvoir être en état de remplir leurs obligations satisfaisantes. Toute commande qu'on leur confiera. Toute commande de reçue dans l'intervalle aura la priorité de l'exécution lorsque les travaux reprendront. ASHLEY HIBBARD. Montréal, 1er juillet 1862.

COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE

POUR LA FABRIQUE DE CAOUTCHOUC.

LES SOUS-SIGNE AYANT ACHETÉ LE Fonds des ci-devant propriétaires de la COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE pour la fabrication du Caoutchouc (British American Manufacturing Company) ont pris le contrôle complet des affaires de la compagnie depuis que M. Ashley Hibbard s'est retiré de l'administration. Ils ont le plaisir d'informer les personnes qui encourageaient la compagnie de leur patronage ainsi que les marchands d'articles en Caoutchouc qui se proposent de faire des améliorations qu'ils mettront à même de fabriquer des marchandises dans leur ligne qui, sous le rapport de la qualité, de la forme et du fini seront égales à ceux fabriqués dans aucune partie du monde. Afin de pouvoir opérer les changements nécessaires, les travaux seront interrompus pendant environ deux semaines; à l'expiration de ce délai ils espèrent pouvoir être en état de remplir leurs obligations satisfaisantes. Toute commande qu'on leur confiera. Toute commande de reçue dans l'intervalle aura la priorité de l'exécution lorsque les travaux reprendront. ASHLEY HIBBARD. Montréal, 1er juillet 1862.

COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE

POUR LA FABRIQUE DE CAOUTCHOUC.

LES SOUS-SIGNE AYANT ACHETÉ LE Fonds des ci-devant propriétaires de la COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE pour la fabrication du Caoutchouc (British American Manufacturing Company) ont pris le contrôle complet des affaires de la compagnie depuis que M. Ashley Hibbard s'est retiré de l'administration. Ils ont le plaisir d'informer les personnes qui encourageaient la compagnie de leur patronage ainsi que les marchands d'articles en Caoutchouc qui se proposent de faire des améliorations qu'ils mettront à même de fabriquer des marchandises dans leur ligne qui, sous le rapport de la qualité, de la forme et du fini seront égales à ceux fabriqués dans aucune partie du monde. Afin de pouvoir opérer les changements nécessaires, les travaux seront interrompus pendant environ deux semaines; à l'expiration de ce délai ils espèrent pouvoir être en état de remplir leurs obligations satisfaisantes. Toute commande qu'on leur confiera. Toute commande de reçue dans l'intervalle aura la priorité de l'exécution lorsque les travaux reprendront. ASHLEY HIBBARD. Montréal, 1er juillet 1862.

COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE

POUR LA FABRIQUE DE CAOUTCHOUC.

LES SOUS-SIGNE AYANT ACHETÉ LE Fonds des ci-devant propriétaires de la COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE pour la fabrication du Caoutchouc (British American Manufacturing Company) ont pris le contrôle complet des affaires de la compagnie depuis que M. Ashley Hibbard s'est retiré de l'administration. Ils ont le plaisir d'informer les personnes qui encourageaient la compagnie de leur patronage ainsi que les marchands d'articles en Caoutchouc qui se proposent de faire des améliorations qu'ils mettront à même de fabriquer des marchandises dans leur ligne qui, sous le rapport de la qualité, de la forme et du fini seront égales à ceux fabriqués dans aucune partie du monde. Afin de pouvoir opérer les changements nécessaires, les travaux seront interrompus pendant environ deux semaines; à l'expiration de ce délai ils espèrent pouvoir être en état de remplir leurs obligations satisfaisantes. Toute commande qu'on leur confiera. Toute commande de reçue dans l'intervalle aura la priorité de l'exécution lorsque les travaux reprendront. ASHLEY HIBBARD. Montréal, 1er juillet 1862.

ASSURANCES SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INTERNATIONALE SUR LA VIE, DE LONDRES.

Agence générale de Montréal, Rue St.-François-Xavier, Ferrier 1862.

LES PERSONNES DONT LA VIE EST ASSURÉE à cette Société, sont libres de faire partie de tout corps de Milice ou Volontaire pour le service en Canada, sans payer aucun premium extra et sans forfeiture de la police.

ALEXANDER MOLSON, Agent général. 27 mars. 66-67



COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE

DE LIVERPOOL ET LONDRES. Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

LE SOUS-SIGNE A L'HONNEUR D'INFORMER le public que M. J. L. BRAULT, de cette ville, est dûment autorisé à prendre des risques pour cette Compagnie. HAVILLAND L. ROUTH, Agent. 15 oct. 117

DEPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutes sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes et promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans rétrograder en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sécurité aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Polices ou Transfert de DÉPARTEMENT DE LA VIE. Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie: Parfaite sécurité pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices. Taux de Primes favorables. Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés. Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle. Les Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix centimes par cent, en produisant des preuves satisfaisantes de l'existence de la personne assurée.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net. Bonnes Déclarations en 1855, se montant à \$2 par cent par année sur la somme assurée, faisant, sur les ages de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860. Étamperies et Polices données gratuitement. Tous les frais de Médécins payés par la Compagnie. Références Médicales.—W. E. SCOTT, M.D. H. L. ROUTH, Agent. Le sous-signe à l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son bureau dans celui de la Royale, No. 15, rue de la Commune, vis-à-vis les Quais, chez H. L. ROUTH, écuyer, agent. J. LEANDRE BRAULT, Assistant-Gérant, Département Français. 31 mars. 66-67

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

DE LA CITE DE MONTREAL.

CETTE COMPAGNIE POPULAIRE ET BIEN PATRONÉE, continue d'assurer les Bâtisses, PUNES à TROIS mètres seulement par CENT LITRE, suivant le risque, POUR TROIS ANS. DIRECTEURS: M. BENJ. COMTE, Président, M. J. L. BAUDRY, G. L. ROLLAND, A. E. MONTMARQUET, A. LAPIERRE, ALEXIS DUBOIS, HUBERT PARE, FR. BENOIT, P. S. LETOURNEUX, Secrétaire. Montréal, 1er oct. 1861. 1CS

COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Incorporée par Acte du Parlement. ETABLIE EN 1825. CAPITAL—UN MILLION STERLING. (PLACE EN CANADA.....\$350,000.) CANADA, BUREAU PRINCIPAL, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

BUREAU DES DIRECTEURS. HUGH TAYLOR, éc., Avocat, R. D. COLLIS, éc., marchand, Conseillers Légaux, MM. BETHUNE et DUNKIN, Avocats, WM. FRASER, éc., M.D. SECRÉTAIRE POUR LE CANADA. A. DAVIDSON PARKER. Montréal, 10 avril. am-36

COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE CONTRE LE FEU

ET POUR LA FABRIQUE DE CAOUTCHOUC.

LES SOUS-SIGNE AYANT ACHETÉ LE Fonds des ci-devant propriétaires de la COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE pour la fabrication du Caoutchouc (British American Manufacturing Company) ont pris le contrôle complet des affaires de la compagnie depuis que M. Ashley Hibbard s'est retiré de l'administration. Ils ont le plaisir d'informer les personnes qui encourageaient la compagnie de leur patronage ainsi que les marchands d'articles en Caoutchouc qui se proposent de faire des améliorations qu'ils mettront à même de fabriquer des marchandises dans leur ligne qui, sous le rapport de la qualité, de la forme et du fini seront égales à ceux fabriqués dans aucune partie du monde. Afin de pouvoir opérer les changements nécessaires, les travaux seront interrompus pendant environ deux semaines; à l'expiration de ce délai ils espèrent pouvoir être en état de remplir leurs obligations satisfaisantes. Toute commande qu'on leur confiera. Toute commande de reçue dans l'intervalle aura la priorité de l'exécution lorsque les travaux reprendront. ASHLEY HIBBARD. Montréal, 1er juillet 1862.

COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE

POUR LA FABRIQUE DE CAOUTCHOUC.

LES SOUS-SIGNE AYANT ACHETÉ LE Fonds des ci-devant propriétaires de la COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE pour la fabrication du Caoutchouc (British American Manufacturing Company) ont pris le contrôle complet des affaires de la compagnie depuis que M. Ashley Hibbard s'est retiré de l'administration. Ils ont le plaisir d'informer les personnes qui encourageaient la compagnie de leur patronage ainsi que les marchands d'articles en Caoutchouc qui se proposent de faire des améliorations qu'ils mettront à même de fabriquer des marchandises dans leur ligne qui, sous le rapport de la qualité, de la forme et du fini seront égales à ceux fabriqués dans aucune partie du monde. Afin de pouvoir opérer les changements nécessaires, les travaux seront interrompus pendant environ deux semaines; à l'expiration de ce délai ils espèrent pouvoir être en état de remplir leurs obligations satisfaisantes. Toute commande qu'on leur confiera. Toute commande de reçue dans l'intervalle aura la priorité de l'exécution lorsque les travaux reprendront. ASHLEY HIBBARD. Montréal, 1er juillet 1862.

COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE

POUR LA FABRIQUE DE CAOUTCHOUC.

LES SOUS-SIGNE AYANT ACHETÉ LE Fonds des ci-devant propriétaires de la COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE pour la fabrication du Caoutchouc (British American Manufacturing Company) ont pris le contrôle complet des affaires de la compagnie depuis que M. Ashley Hibbard s'est retiré de l'administration. Ils ont le plaisir d'informer les personnes qui encourageaient la compagnie de leur patronage ainsi que les marchands d'articles en Caoutchouc qui se proposent de faire des améliorations qu'ils mettront à même de fabriquer des marchandises dans leur ligne qui, sous le rapport de la qualité, de la forme et du fini seront égales à ceux fabriqués dans aucune partie du monde. Afin de pouvoir opérer les changements nécessaires, les travaux seront interrompus pendant environ deux semaines; à l'expiration de ce délai ils espèrent pouvoir être en état de remplir leurs obligations satisfaisantes. Toute commande qu'on leur confiera. Toute commande de reçue dans l'intervalle aura la priorité de l'exécution lorsque les travaux reprendront. ASHLEY HIBBARD. Montréal, 1er juillet 1862.

COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE

POUR LA FABRIQUE DE CAOUTCHOUC.

LES SOUS-SIGNE AYANT ACHETÉ LE Fonds des ci-devant propriétaires de la COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE pour la fabrication du Caoutchouc (British American Manufacturing Company) ont pris le contrôle complet des affaires de la compagnie depuis que M. Ashley Hibbard s'est retiré de l'administration. Ils ont le plaisir d'informer les personnes qui encourageaient la compagnie de leur patronage ainsi que les marchands d'articles en Caoutchouc qui se proposent de faire des améliorations qu'ils mettront à même de fabriquer des marchandises dans leur ligne qui, sous le rapport de la qualité, de la forme et du fini seront égales à ceux fabriqués dans aucune partie du monde. Afin de pouvoir opérer les changements nécessaires, les travaux seront interrompus pendant environ deux semaines; à l'expiration de ce délai ils esp